

# Challenges de l'écomobilité scolaire

## Collèges & Lycées et PDES

DU 24 AU 28 MAI 2025



en savoir plus

Partenaires de la mission PDES :



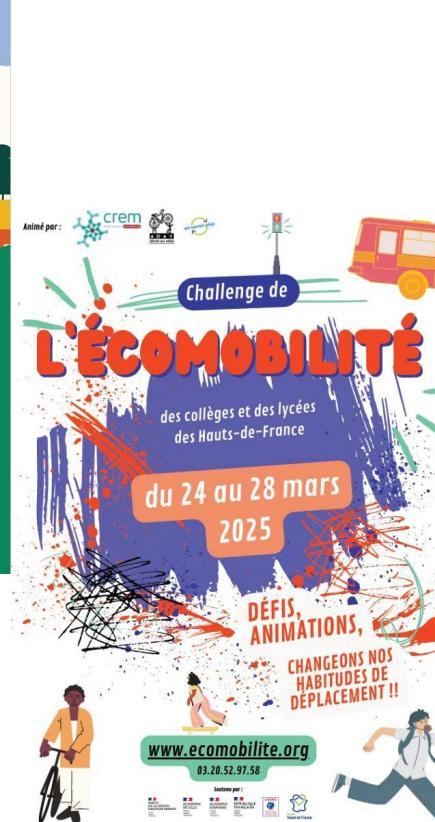


## Une ressource régionale pour

z D, AÉT É 1 ČEP π· AÁt 1 šπ ≥π ē AÁt Á ČE  
≥†· , Επ, 1 ĀČCEDEπ, šπ-- ČA ČEπ,

- Valorisation de dispositifs de financements (appels à projets, CEE, etc)
- Mise en réseau avec les acteurs de la mobilité en région
  - Capitalisation de bonnes pratiques
- Valorisation d'évènements nationaux et locaux (semaine de la mobilité, Mai à vélo, etc)
- Organisation de challenges de l'écomobilité dans les écoles, collèges et lycées
  - Accompagnement des PDES de collèges - lycées
- Ressources sur rues scolaires, rues aux enfants, pédibus-vélobus, etc

[www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)



## Un constat

Une qualité de l'air de plus en plus mauvaise -> problème de santé publique (**48 000 décès prématurés chaque année en France dus à la mauvaise qualité de l'air et aux particules dans l'air**)

Secteur des transports -> **1<sup>er</sup> émetteur de gaz à effet de serre**. Habiter/travailler à proximité du trafic routier augmente la morbidité attribuable à la pollution atmosphérique.

## Un objectif

Diminuer la pollution de l'air en limitant **l'autosolisme au profit des modes actifs** (marche, vélo) et modes doux (transports en commun, covoiturage, autopartage) dans le cadre des trajets domicile-école (et autres déplacements liés à la fonction scolaire)

## Une réponse

Un Plan de Déplacement d'Etablissement Scolaire (PDES) pour développer la connaissance et l'action en faveur de l'écomobilité scolaire.



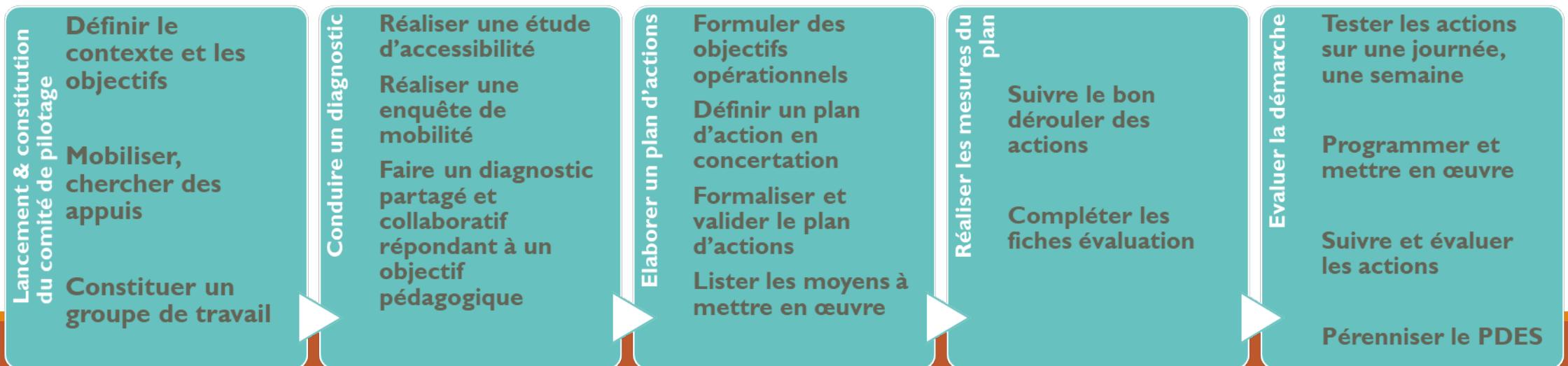
**¾ des enfants respirent un air pollué à proximité des établissements scolaires**  
(Unicef et Réseau action climat France, 2021)



# Enjeux et objectifs de la mission PDES

## Objectifs :

- Donner une stratégie à l'établissement sur le développement de l'écomobilité
  - Limiter le recours à l'autosolisme
  - Améliorer les conditions d'accès du collège
- Conforter les bonnes pratiques
  - Offrir des alternatives à la voiture individuelle
  - Rendre davantage autonomes les élèves dans leurs pratiques d'écomobilité



## Les endroits dangereux et localisation des répondants (exemple diagnostic lycée)

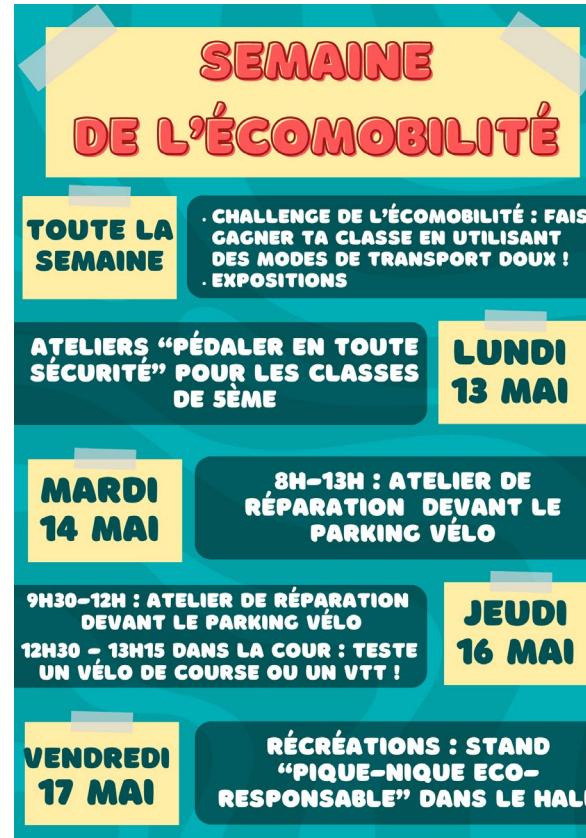
---

# Actions à mettre en place dans le cadre d'un PDES

Le plan d'actions couvre 4 grandes « catégories » de solutions :

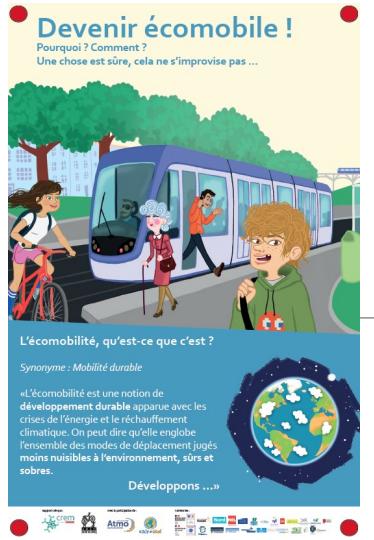
- Des actions d'**aménagement** pour faciliter et sécuriser les modes actifs
- La **recherche d'alternatives** à l'usage de la voiture individuelle : co-voiturage, transports en commun, vélobus, pédibus
- Des actions **pédagogiques**
- Des actions de **communication**

Sortie vélo et street-art  
(Collège Anne Frank, Lambersart)



TADAO Express dans le bassin minier





Exposition écomobilité  
(ADAV)



Sortie vélo (collège Lazaro  
Marcq-en-Baroeul)



Animation Angles morts  
(Collège du Lazaro, Marcq-en-Baroeul)

Zones de  
rencontre



Opération éclairage (Bourg-  
en-Bresse)



Atelier réparation  
(Marcq-en-Barœul)



Animer une plateforme  
de covoiturage

Rues scolaires

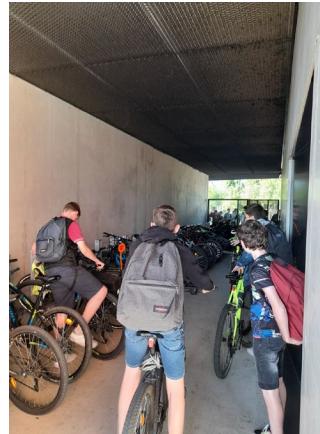


# Les challenges

3 challenges proposés par le CREM  
(écoles, collèges et lycées)

Objectifs :

- Appréhender le sujet de l'écomobilité scolaire et ses enjeux de façon ludique
- Promouvoir auprès des élèves et du personnel des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-collège ou lycée : à pied, à vélo, à trottinette, en transport en commun...
- Valoriser les bonnes pratiques des collégiens et du personnel en matière de mobilité.



# Principe du challenge de l'écomobilité des collèges et lycées

Infos, outils, ressources et résultats sur le site :

[http://www.ecomobilite.org/FTP/public/challenge/challenge\\_2023/livret%20d'explication.pdf](http://www.ecomobilite.org/FTP/public/challenge/challenge_2023/livret%20d'explication.pdf)

L'organisation de ce challenge s'appuie sur la **participation des éco-délégués**, relais entre les élèves et le référent challenge de l'établissement participant :

- **Aujourd'hui** : motiver les éco-délégués et faire un essai en classe
- **Le 21 mars** : les éco-délégués vont demander dans les classes comment les élèves viennent, ce comptage hors challenge permet de savoir quelles sont les habitudes de déplacement en temps ordinaire.
- **Du 24 au 28 mars** : le comptage continue chaque jour et dans chaque classe.
- **Après le 28 mars** : rendre les fiches des éco-délégués au référent challenge de l'établissement
- Le personnel peut participer dans sa propre catégorie

Fiche résultats Challenge écomobilité élèves		NOM DE LA CLASSE	NOMBRE D'ÉLÈVES
NOM(S) PRÉNOM(S) ÉCO-DÉLÉGUÉ(S)			

ÉTAT des lieux : 13/05	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A pied					
A vélo					
En trottinette mécanique & autres (skate, rollers, etc.)					
En transport en commun					
En voiture / moto / scooter					
En covoiturage (1 chauffeur et / ou au moins 2 passagers)					
Trottinette électrique et autres engins électriques	○	○	○	○	○

Chaque jour de la semaine demande à tes camarades de classe comment ils sont venus au collège le matin. Indiques dans les cases le nombre d'élèves selon le mode de transport Tu peux leur demander de lever la main à chaque mode de déplacement que tu citeras pour aller plus vite.

# Les ressources à disposition

- L'affiche
- Le livret d'explication
- Le flyer d'information
- Le guide des animations
- Le document à destination des collectivités
- Une bannière pour les réseaux sociaux
- Une signature mail
- Le règlement

L'ensemble des documents de communication sont disponibles ici :  
<https://www.ecomobilite.org/http-ecomobilite-org-Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-lycees>



## Jour 3 : Pacifier l'espace public

Les espaces publics aux abords des collèges ou des lycées ne sont pas toujours très sécurisés à cause des voitures qui y stationnent et y circulent dans des lieux souvent inadaptés.

Afin de permettre aux élèves et au personnel du collège ou du lycée de venir en toute sécurité de façon écomobile (en particulier à pied et à vélo), vous pouvez tester la fermeture de la rue aux heures d'entrée et sortie des classes le temps du challenge ! Cette action est souvent très bien accueillie par les parents, élèves et riverains pourra être pérennisée si l'expérience est concluante.

Cette action s'organise avec la commune qui a la compétence sur la réglementation de la voirie. Il est également nécessaire d'anticiper la fermeture avec des questionnaires à destination des parents et des riverains.

Dans le cadre de ces fermetures des animations supplémentaires peuvent être organisées avec les élèves (jeux, ateliers, parcours de maniabilité vélo, stands associatifs, etc.).



## Jour 4 :

### Sensibiliser à l'utilisation des transports en commun

Organiser un atelier avec le gestionnaire des transports en commun afin d'étudier l'offre et de savoir l'utiliser sur le format de ce que propose l'opérateur TADAO par exemple. On peut même aller jusqu'à proposer une course d'orientation avec des énigmes : <https://www.ecomobilite.org/TADAO-Express>

## Jour 5 : Le « Carnaval de la mobilité »

Organiser un concours du mode de déplacement le mieux décoré.

Un photographe immortalise les élèves avec leur mode de déplacement décoré. La photo peut être prise le matin devant le collège. Possibilité en arts plastiques de créer un décor pour la photo / cadre géant, etc. Bref, place à l'imagination !



# Gagnants des défis éco-mobilité et changement d'habitudes

Un coefficient permet de favoriser le collège ou le lycée comptant le plus de participants

## 6 catégories sont à remporter :

- **La classe / le collège / le groupe de personnel la / le plus éco-mobile :**

le nombre le plus élevé de personnes venus au collège ou au lycée en mode de transport doux sera désignée comme le groupe le plus éco-mobile.

- **La classe / le collège / le groupe de personnel ayant fourni le plus bel effort éco-mobile :**

la plus belle progression éco-mobile sera désignée comme le groupe ayant fourni le plus bel effort éco-mobile en prenant un jour de référence avant le début du challenge.

### Modes actifs : un max de point



### Transports en commun, covoiturage et électromobilité : pas mal de points



En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)



### Modes motorisés : pas de point



### Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

#### LE DÉFI DE L'ÉCOMOBILITÉ

Ce défi récompense le plus grand nombre de personnes venant de façon écomobile au collège. Les modes actifs (marche, vélo, autres modes nécessitant un effort physique, etc.) n'émettant aucun polluant, ils rapportent plus de points !

#### Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

#### Quelles sont les récompenses ?

- Le collège le plus écomobile se verra remettre une coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilité.
- La classe ayant remporté ce défi au sein du collège pourra imprimer son diplôme sur le site : [ecomobilité.org](http://ecomobilité.org)
- Enfin le groupe de personnel le plus écomobile se verra remettre une coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège - défi de l'écomobilité.

#### Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi de l'écomobilité est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant le plus haut taux d'utilisation de moyen de déplacement écomobile selon un barème (disponible dans le règlement) prédefini se basant sur la quantité de CO<sub>2</sub> émise par cette solution de déplacement.

### Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

#### DÉFI DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

C'est le défi qui récompense les **changements** de modes de déplacements vers un mode écomobile le temps du challenge (le calcul se base sur l'état des lieux renseigné une semaine avant le challenge dans les fiches résultats).

#### Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte :

- les collèges (si au moins deux classes participent au sein du même collège),
- les classes au sein d'un même collège,
- le personnel.

#### Quelles sont les récompenses ?

- Le collège ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège.
- La classe ayant remporté le défi au sein du collège pourra imprimer son diplôme sur le site : [ecomobilité.org](http://ecomobilité.org)
- Enfin le groupe de personnel ayant réalisé le plus de changement de comportement se verra remettre une coupe du challenge de l'écomobilité scolaire version collège.

#### Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le vainqueur du défi du changement des comportements est le collège, la classe ou le groupe de personnel ayant le plus changé ses habitudes de déplacement vers des modes de déplacement écomobile selon un barème (disponible dans le règlement) prédefini se basant sur la quantité de CO<sub>2</sub> émise par cette solution de déplacement.

# Gagnants des défis de l'animation

## 4 défis sont à remporter :

- **Le prix du challenge vivant :**

*une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.*

- **Le prix de l'animation la plus originale :**

*une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale.*

- **Le coup de cœur du jury :**

*Le jury attribuera un prix coup de cœur.*

- **Le prix de la participation :**

*Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel*

## Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

### LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge, ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves. Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

### *Qui peut gagner ce défi ?*

Ce défi confronte uniquement les collèges !

### *Quelles sont les récompenses ?*



• Catégorie du "challenge vivant" : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.



• Catégorie de l'animation la plus originale\* : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :

- de son originalité ;
- de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
- la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écomobilité par exemple) ;
- la participation ;
- etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

\*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisée à n'importe quelle moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

### *Comment le vainqueur est-il déterminé ?*

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien : [ICI](#). Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.



### *Coup de cœur du jury*

Catégorie animation coup de cœur :  
Le jury attribuera un prix coup de cœur

### *Nouveauté !*

Prix de la participation  
Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel



Collège de Trith-Saint-Léger

## Exemples d'animations

# Exemples de lauréats des défis animations

## Défi des animations les plus originales :

### Le collège de Roost-Warendin qui a :

- saisi l'occasion du challenge pour lancer sa démarche PDES (plan de déplacement des établissements scolaires),
- animé des ateliers cartographiques avec un professeur d'histoire géographie afin de repérer les voies de circulation amenant au collège et en repérant les voies alternatives à la route telles que les chemins carrossables et les voies vertes,
- mis en place des vélobus,
- organisé des actions Contrôle Technique des Vélos avec la participation d'un partenaire, La Bouée des Jeunes (atelier d'insertion de réparation de vélo),
- les classes de 4ème Segpa, 3ème Segpa ont travaillé à l'organisation d'un voyage de fin d'année L'Échappée d'Ernest. Voyage qui sera 100% écomobile !
- Enfin, monsieur Hallé, 2ème vice président de Douaisis Agglomération est venu au collège pour un moment de restitution des actions entreprises. Ces actions ont fait l'objet d'une publication sur les supports de communication de Douaisis Agglo.

Challenge	3-B	1	3e A
Dimanche	63	33	52
Lundi	86	(10)	88
Mardi	65	60	53
Mercredi	66	59	81
Jeudi	98	76	78
Vendredi	70	70	72
Samedi	80	94	85
Total	488	63	81
	55	76	78
	43	68	(94)
	75	84	89
	24	24	18
	72	52	63
	19	58	49
	62	24	67
	68	70	74
	69	63	53
	46	47	26
	92	(10)	(10)
	81	100	87
	56	87	100
	98	(1)	111
	71	62	118
	26	35	57
	10	34	20
			44
			36
			8
			34
			58
			34
			68
			105
			63
			63
			39
			93
			87
			104
			129
			8



# Exemples de lauréats des défis animations



## Défi du challenge vivant :

**Le collège Jean Macé de Bruay-sur-Escaut qui a réalisé pas moins de 14 animations !**

- une sensibilisation de la population de la commune et des parents par le Facebook de la ville et via l'ENT (espace numérique de travail),
- la réalisation d'une exposition sur la sécurité routière, la pollution atmosphérique et devenir éco-mobile pour tous les collégiens,
- la réalisation d'une maquette "green city" (ville du futur écoresponsable) faite par les ULIS,
- la découverte de l'itinéraire cyclable Boucle Un'escaut,
- la mise en place d'un atelier de maniabilité et essai de trottinettes électriques pour les élèves et le personnel du collège (prototype trottinette société JERICO),



## PROGRAMME

- Tous les jours :
  - 3 vélobus au départ de Villers, Rieux et Saint-Hilaire
  - pointage par classe des arrivées selon le mode de transport
- Lundi 16 mai :
  - atelier entretien vélo en M4 avec le concours de l'association les Moulin'eux
- Mardi 17 mai :
  - circuit à vélo dans Avesnes-les-Aubert ouvert aux élèves venus à vélo en M2 ou M3
- Mercredi 18 mai:
  - défi du super vélobus
  - exposition sur l'écomobilité montée par les 4C et 4E ouverte aux parents en M1 et M4
- Jeudi 19 mai:
  - jeu de piste sur l'écomobilité en M2 ou M3 ouvert aux Sémes
  - visite de l'exposition l'après-midi
- Vendredi 20 mai:
  - Proclamation des résultats du défi écomobilité par classe en S2
  - Moment convivial avec organisateurs et gagnants
- Samedi 21 mai:
  - Invitation à participer à la 1ère Mouli'night au stade Parent à Saint-Vaast dès 20h



# Exemples de lauréats des défis animations

---

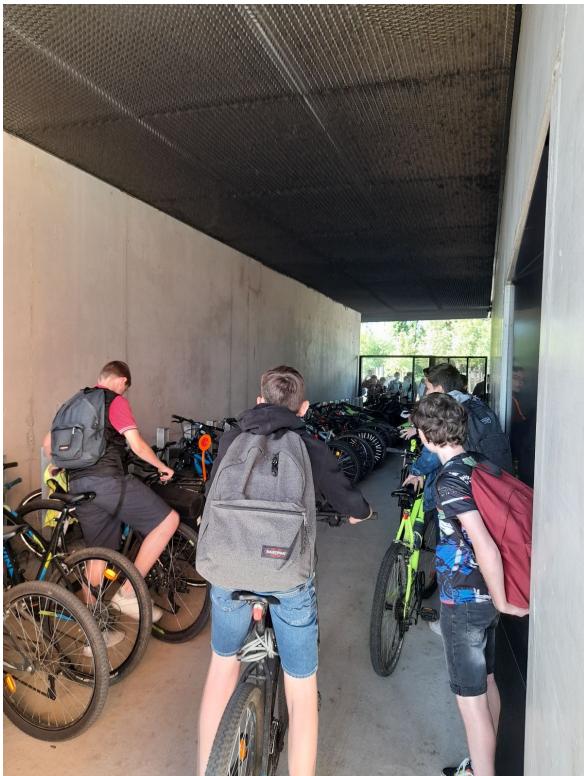
## Coup de cœur du jury :

### **Le collège Paul Langevin d'Avesnes-les-Aubert**

- l'organisation d'ateliers d'entretien pour les vélos avec une vingtaine d'élèves venus à vélo autour d'un parent, d'une association cycliste, d'un prof de techno et de 4 élèves sachant entretenir leur vélo,
- la création d'une exposition sur l'éco-mobilité préparée les semaines précédentes par 2 classes de 4ème,
- le rassemblement à 8h devant le collège des élèves venus à vélo le mercredi 18 mai,
- l'organisation d'un jeu de piste pour les 4 classes de 5èmes autour de l'écomobilité avec 7 épreuves (circuit, mimes, recherche d'informations, calcul ...),



# Exemples d'animations réalisées dans le cadre du challenge



Collège St Exupéry  
Steenvoorde  
Le garage vélo est plein



Collège Jean Jaurès Lens  
Balade vélo



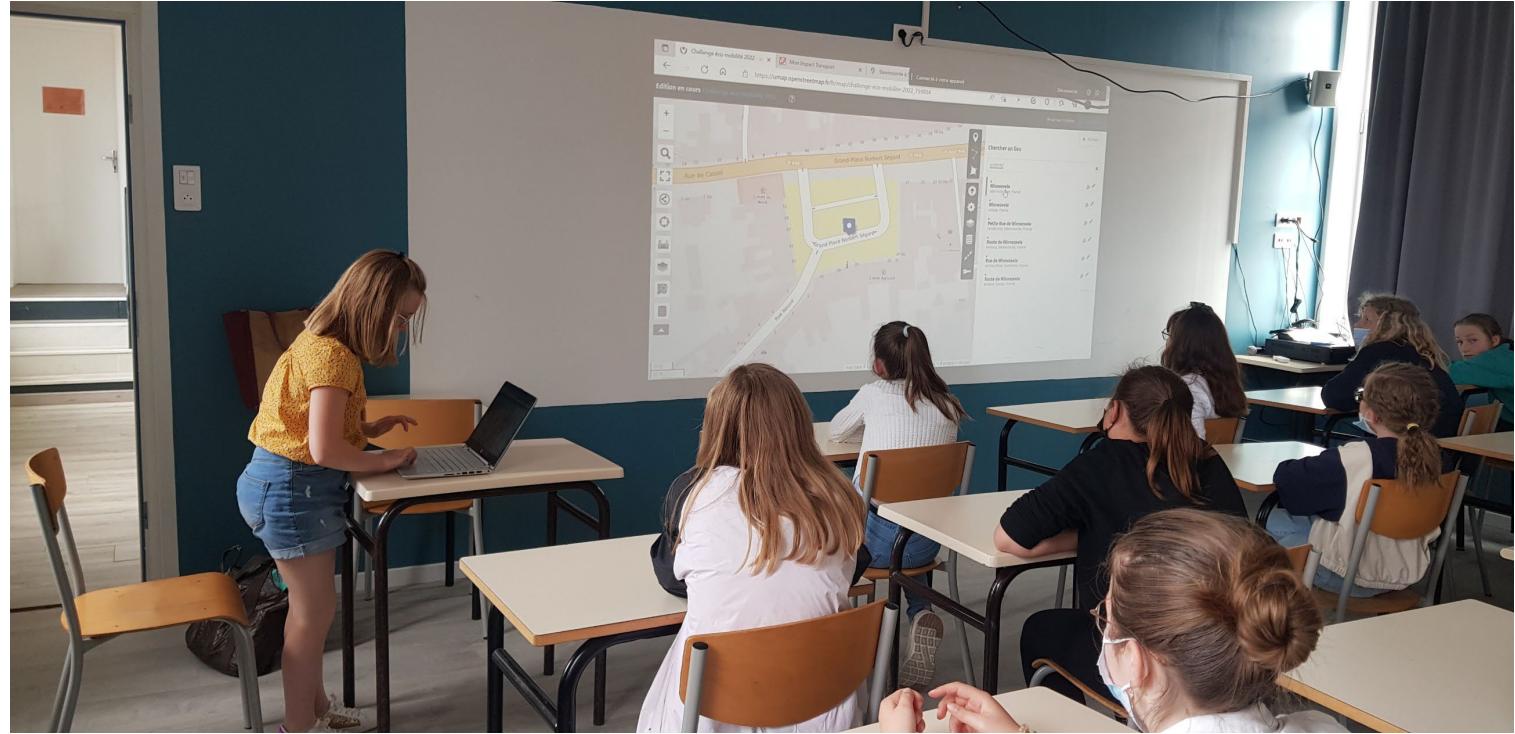
Collège Saint Joseph - Hellemmes  
Challenge kilomètre vélo 80 km du collège à la mer

# Exemples d'animations réalisées dans le cadre du challenge

---



Collège Gernez Rieux Ronchin  
Atelier de maniabilité vélo



Collège Notre Dame de Lourdes Steenvoorde  
Atelier de repérage cartographique (itinéraires à emprunter et/ou à améliorer)

# Exemples d'animations réalisées dans le cadre du challenge



Action 6 : exposition sur l'écomobilité et le vélo



Action 7 : bienfaits sur la santé, applications et aide financière pour l'achat de vélo ou trottinette électrique.



Collège Dupleix Landrecies



Atelier de réparation  
Collège Trith Saint Léger



Décoration de vélos  
Collège de Trith Saint Léger

Don de vélos à une association locale  
Collège Jean Zay Dunkerque



# Exemples d'animations réalisées dans le cadre du challenge

Voici le tract :

Chers parents,

Le collège organise sa première semaine de l'éco-mobilité du 16 mai au 20 mai 2022.

Le saviez-vous ?

1. Utiliser le vélo, la marche à pied, la trottinette sont des moyens de locomotion actifs. **C'est bon pour la santé et c'est bon pour la planète.**
2. Les transports en commun ou le co-voiturage permettent de gagner de la place sur la route, de moins polluer et de rencontrer des gens. **C'est bon pour le social et c'est bon pour la planète.**
3. Si vous attendez quelqu'un, couper le moteur vous permet d'économiser du carburant et de moins polluer. **C'est bon pour votre porte-monnaie et c'est bon pour la planète.**
4. Se garer dans les places de parking permet d'attendre tranquillement et ne bloque pas le passage des bus, le trafic est plus fluide et par conséquent il y a moins de pollution. **C'est bon contre le stress et c'est bon pour la planète.**

Relevez le challenge avec nous !

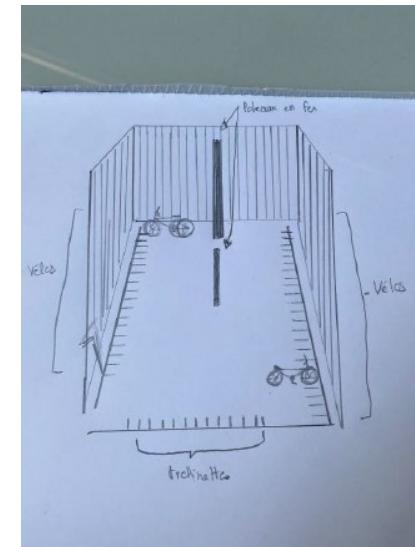
Les éco-délégués du collège Jean Jaurès vous remercient  
de prendre soin de la planète  
et vous souhaitent une belle journée.

Collège Jean Jaurès : 03.21.70.62.55

Ipons, ne pas jeter sur la voie publique.

Collège Jean Jaurès Lens

Distribution de tracts aux parents par les élèves



Collège Jean Jaurès Lens  
Proposition de  
réaménagement du local  
vélo



Collège Jean Jaurès Lens  
Sortie en transport en  
commun avec les  
médiateurs TADAO

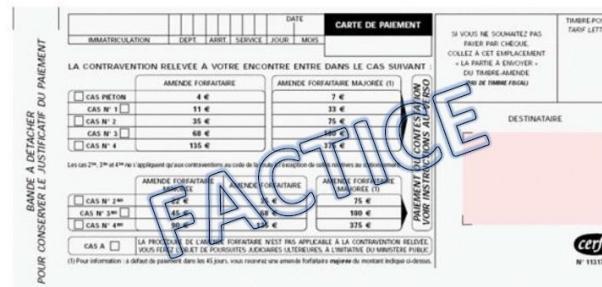


Collège Roger Salengro  
Houplines  
Chorale de l'écomobilité

# Exemples d'animations réalisées dans le cadre du challenge



Collège Saint-Exupéry Steenvoorde  
Pédibus



Collège Jean Lemaire des Belges BAVAY  
Distribution de faux PV



Collège Notre Dame de Lourdes –  
Steenvoorde Test de stationnement



Collège Victor Hugo  
Somain  
Des actions en faveur du  
développement durable  
donnaient plus de points  
aux classes participantes



Collège Gernez Rieux  
Ronchin



## Résultats et remise de prix

Collège Roost-Warendin

# Remises de prix

- 7 remises de prix pour les 7 collèges gagnants :



Collège Saint-Exupéry Hautmont



Collège Léon Blum Wavrin



Collège Saint Jean La Madeleine



Collège Jean Macé Bruay-sur-Escaut

# Autres récompenses

La plupart des récompenses ont été délivrées par les collèges et lycées eux-mêmes, par la commune et/ou par des partenaires privés (enseigne d'équipement sportif, fondation assurance, etc.). Parmi ces lots, il y a :

- Divers goodies (bracelets fluorescents, gourdes, etc.),
- Organisation de balades à vélos,
- Organisation de goûters ou de petits déjeuners,
- Remises des trophées et diplômes (pour les classes gagnantes dans le collège).

**Le CREM délivre uniquement des trophées aux lauréats régionaux dans chaque catégorie.**



# Calendrier du challenge écomobilité collèges et lycées 2025

---

- **Dates du challenge : du 24 au 28 mars 2025 :**

Du 2 septembre  
2024 au 14  
septembre 2025

Du 10/03 au  
21/03

Un jour  
« classique » du  
10/03 au 21/03

Du 24/03 au  
28/03

Du 31/03 au 12/04

Le 22/04

Du 22/04  
au 04/07



# Analyse AFOM PDES Lycées

## Atouts :

- Une bonne mobilisation des lycées lancés dans un suivi personnalisé
- Des référents souvent motivés à mettre en place des actions
- Des formations et du contenu méthodologique globalement appréciés
- Un réseau de référents PDES de plus en plus important
- Une bonne participation des collectivités aux réunions et formations sur le sujet des PDES
- 18 lycées lancés dans la démarche PDES sur l'Académie de Lille

## Faiblesses :

- La situation difficile (financière et humaine) de certains établissements scolaires qui a impacté la mise en place des PDES
- Communication parfois difficile et lente des partenaires (par exemple sur le challenge de l'écomobilité) et difficultés d'explorer d'autres canaux de communication que celle des Académies
- Les chargés de missions des Académies ont demandé une pause avant de mettre plus d'énergie dans la mission PDES
- Peu de communication au grand public

## Opportunités :

- La première édition du challenge de l'écomobilité avec 10 lycées inscrits en 2023
- La refonte du challenge prévue en 2025
- La majorité des territoires (AOM, intercommunalités, etc.) connaissent bien les détails et les enjeux de la mission PDES
- Le nouveau PPA devrait conserver l'obligation de mettre en place les PDES dans les écoles, collèges et lycées de plus de 250 personnes et les universités seront aussi expressément citées
- Le travail engagé par la région sur le stationnement vélo dans les lycées
- Des établissements privés intéressés par la démarche (formation de référents PDES)
- Le retour des Académies en octobre 2024 qui participeront au copil prévu en novembre avec des objectifs de communication dans un premier temps

## Menaces :

- Le changement de périmètre du PPA qui se limitera au bassin minier + MEL + CCPC et CCFL
- Les changements de personnel (qui s'occupe du PDES si le référent PDES part ?)
- Difficulté pour les référents de dégager du temps pour le PDES
- Des lycées qui ne sentent pas concernés par des problématiques d'écomobilité (par exemple quand le ramassage scolaire est bien développé)
- Sujet de la mobilité et de la sécurité routière moins présente dans les programmes pédagogiques qu'au collège

Suggestions :

Afin d'aider les partenaires à définir l'orientation stratégique de la mission PDES, l'ADAV propose aux partenaires de :

- Poursuivre l'accompagnement et la formation des lycées en travaillant avec la Région Hauts-de-France et les académies (l'ADAV aurait besoin de l'appui des partenaires pour inciter les Académies à avancer sur l'aspect formation et visibilité de notre action),
- Continuer d'apporter un soutien méthodologique aux collèges et lycées déjà lancés dans une démarche PDES,
- Continuer à faire le relai entre établissements scolaires et territoires (intercommunalités, communes, AOM, etc.),
- Recréer un évènement (de type séminaire avec les établissements scolaires et les acteurs publics) à l'initiative de la région et/ou des autres partenaires,
- Pérenniser le challenge de l'écomobilité et communiquer davantage et plus tôt via les canaux de communication des partenaires,
- Elaborer de nouveaux outils pédagogiques et méthodologiques pour les référents PDES.

# Contact



Raphaël HONOREZ  
Chargé de mission PDES - Crem  
5 rue Jules de Vicq  
59 800 LILLE  
[raphael.honorez@ecomobilite.org](mailto:raphael.honorez@ecomobilite.org)  
Tél : 03 20 52 97 58 – 07 49 86 18 34  
site ADAV : [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)  
site Crem: [www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)